



Les Ressources Halieutiques : Exploitation des ressources animales aquatiques

Constat

Un panorama mondial de l'exploitation des ressources animales aquatiques (dites ressources « halieutiques ») a été présenté en mars 2007 aux membres du Comité des Pêches de la FAO (Food and Agriculture Organization des Nations Unies). En 2004, la production a été de 140 millions de tonnes, dont 106 destinées à la consommation humaine. Les 34 millions de tonnes qui restent sont destinées à l'alimentation animale, généralement sous forme de farines de poisson, dont 12 millions de tonnes pour l'aquaculture. Sur les 106 millions de tonnes destinées à l'alimentation humaine, 60 millions de tonnes provenaient de la pêche et 46 millions de tonnes de l'aquaculture.

Depuis la fin des années 1980, le tonnage de la pêche plafonne à 90-95 millions de tonnes par an, et c'est l'aquaculture qui permet de satisfaire à une demande qui ne cesse d'augmenter en raison de l'accroissement de la population. Si le tonnage de la pêche plafonne, et ceci malgré une augmentation considérable de la capacité de prise des flottes de pêche, c'est parce que, aujourd'hui, toujours selon la FAO, les deux tiers des ressources halieutiques sont en pleine exploitation ou en surexploitation.

C'est donc l'aquaculture qui peut seule contribuer à l'accroissement de la demande en produits de la mer. En fait nous vivons aujourd'hui pour la mer ce qu'à été la révolution du néolithique : le remplacement de la chasse et de la cueillette par l'agriculture et l'élevage. Il en résulte que nous rencontrons ou rencontrerons les mêmes problèmes que nos lointains ancêtres : la sélection des espèces et variétés, la mise au point des techniques et les problèmes liés aux modifications de l'environnement. Pourquoi ce retard de l'aquaculture par rapport à l'agriculture ? Une des explications est que la pêche a fourni, au moins jusqu'au 19^e siècle, assez de produits de la mer bon marché pour que l'aquaculture ne soit pas économiquement rentable pour la plupart des populations concernées.

Objectif

L'explosion de la population mondiale et la surexploitation des ressources de la mer qui en a résulté ont complètement changé la donne. Il est donc clair aujourd'hui que le poisson « sauvage » devrait être l'objet d'une politique de sauvegarde extrêmement attentive. Il nous semble que seul le développement rapide de l'élevage peut permettre d'aboutir à ce résultat.

Mais la pêche pose un problème social important. Il serait en effet logique, comme cela a été le cas pour l'agriculture au fur et à mesure des progrès techniques, que le nombre de pêcheurs diminue fortement ce qui aurait comme double avantage de diminuer la pression sur les espèces trop exploitées et d'améliorer le revenu des pêcheurs restants.

Propositions

Il apparaît donc clairement que la France doit mettre en œuvre et promouvoir au niveau européen une politique qui comprend les éléments suivants :

- Une réduction aussi rapide que possible des capacités de pêche, tout en traitant dans la durée les problèmes sociaux qui en résultent : reconversion vers l'aquaculture, création de quotas négociables (comme ce qui a été fait pour le thon en Nouvelle Zélande) ...
- Une politique active de recherche-développement en matière d'aquaculture pour élargir la gamme des productions, améliorer la qualité et la productivité ainsi que les impacts sur l'environnement.
- La création d'aires marines protégées plus nombreuses notamment dans les zones propices à la reproduction.
- Une politique d'exportation de certaines espèces 'haut de gamme' comme celle qui a été réalisée avec un succès remarquable par la Norvège pour le saumon d'élevage.